

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Warden tenue le mercredi 3 juillet 2024, à 19h45, à la mairie du Village de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences :   Monsieur Philip Tétrault, maire  
                  Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1  
                  Madame Normande Hébert, conseillère, poste numéro 2  
                  Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4  
                  Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5

Absent :  
                  Monsieur Guillaume Camille, conseiller, poste numéro 3  
                  Monsieur Bruno Delorme, conseiller, poste numéro 6

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Philip Tétrault.

Était également présent :   Monsieur Robert Désilets  
                                          Directeur général et greffier-trésorier

**1. OUVERTURE DE L’ASSEMBLÉE**

À 19h45, monsieur le maire, Philip Tétrault déclare la séance ouverte

**2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

**2024-07-080       ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert  
Appuyée par : Madame Barbara Talbot  
Il est résolu à l’unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte l’ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2024

**2024-07-081       ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2024**

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque  
Appuyée par : Monsieur Serge Blanchard  
Il est résolu à l’unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance ordinaire du 5 juin 2024 tel que présenté.

ADOPTÉE

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2024

**2024-07-082       ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JUIN 2024**

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard  
Appuyée par : Monsieur Martin Labrecque  
Il est résolu à l’unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance extraordinaire du 19 juin 2024 tel que présenté.

ADOPTÉE

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5. CORRESPONDANCE**

Le conseil constate le dépôt et accuse réception des éléments de correspondance ci-dessous présentés :

- 5.1. MRC La Haute-Yamaska
  - 5.1.1 Signature innovation – La Haute-Yamaska, c’est vélo! ;
  - 5.1.2 Saveurs locales – Le bulletin agroalimentaire de la Haute-Yamaska;
  - 5.1.3 L’info circulaire de Synergie Haute-Yamaska;
  - 5.1.4 Tout l’été , les mercredis fermiers;
- 5.2. Ministère des Transports
- 5.3. MAMH
- 5.4. Députée de Brome-Missisquoi et ministre responsable du sport, du loisir et du plein air – Bilan de fin de cession;

**6. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL**

6.1. Annulation de la séance du 7 août 2024

**2024-07-083**

**ANNULATION DE LA SÉANCE DU 7 AOÛT 2024**

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden a adopté lors de la session ordinaire du 4 octobre 2023 un calendrier de la tenue des assemblées pour l’année 2024, lequel prévoit une séance ordinaire le 7 août 2024;

Il est proposé par : Madame Normande Hébert  
Appuyé par : Madame Barbara Talbot  
Il est résolu à l’unanimité des membres présents

QUE le Conseil annule la séance ordinaire du 7 août 2024.

ADOPTÉE

6.2 Nouvel Hôtel de ville et centre communautaire – lettre aux citoyens;

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil la correspondance d’information sur le projet de l’Hôtel de ville et centre communautaire qui sera envoyé aux citoyens.

**7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES**

7.1 Conciliation bancaire au 30 juin 2024

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil la conciliation bancaire au 30 juin 2024 indiquant un solde aux livres de 15,327.96\$.

**2024-07-084**

**APPROBATION DE LA CONCILIATION BANCAIRE**

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard  
Appuyé par : Madame Normande Hébertn  
Il est résolu à l’unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden approuve la conciliation bancaire au 30 juin 2024, telle que présentée.

ADOPTÉE

7.2 RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 JUIN 2024

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport budgétaire au 30 juin 2024, indique des revenus de 594 641.99 \$ et des dépenses de fonctionnement de 246 637.06 \$

7.3 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 30 JUIN 2024

2024-07-085 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 30 JUIN 2024

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert  
Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard  
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les paiements effectués du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2024 totalisant 414 357.02 \$ tels que présentés ci-après :

Comptes payés 411,745.52  
Salaires nets payés : 2 611.50 \$

ADOPTÉE

2024-07-086 7.4 APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 30 JUIN 2024  
APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 30 JUIN 2024

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot  
Appuyé par : Monsieur Martin Labrecque  
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du village de Warden accepte les comptes à payer totalisant 55 564.25 \$ présentés ci-après et en autorise le déboursé :

| Liste des comptes à payer au 30 juin 2024 |                             |           |           |
|-------------------------------------------|-----------------------------|-----------|-----------|
| nom                                       | description                 | montant   | Total     |
| Les Entr.P.Berthelette                    | trav.fauchage               | 517,39    | 517,39    |
| BureauPro Citation Inc.                   | entretien photocopieur      | 230,44    | 230,44    |
| Les Entreprises Myrroy Inc                | nettoyage de rues           | 1 839,60  | 1 839,60  |
| Avizo Experts-Conseils                    | honoraires professionnels   | 1 149,75  |           |
|                                           | honoraire professionnel     | 3 164,69  | 4 314,44  |
| Drumco Énergie                            | entretien génératrice       | 434,47    | 434,47    |
| Julie Guilmain                            | honoraire professionnelle   | 1 299,22  | 1 299,22  |
| FNX innov Inc.                            | honoraire professionnel     | 18 602,96 | 18 602,96 |
| Paul Lussier                              | frais déplacement           | 57,60     |           |
|                                           | frais déplacement           | 57,60     |           |
|                                           | frais déplacement           | 57,60     |           |
|                                           | frais déplacement           | 57,60     | 230,40    |
| MRC Haute-Yamaska                         | quote-part                  | 17 244,00 | 17 244,00 |
| Réseau Biblio Montérégie                  | quote-part                  | 1 745,41  | 1 745,41  |
| Lavallée, Lacasse & Poirier               | honoraire professionnel     | 589,40    | 589,40    |
| Hydro-Québec                              | 9 rue du Moulin             | 33,89     |           |
|                                           | usine eaux usées            | 543,74    |           |
|                                           | rue du Réservoir            | 273,99    |           |
|                                           | 112 rue Principale          | 40,11     |           |
|                                           | 172 rue Principale          | 565,46    |           |
|                                           | chemin Jones                | 488,48    |           |
|                                           | rue du Réservoir            | 41,05     | 1 986,72  |
| Y.G. Soudure Enr.                         | rép.but soccer              | 22,99     | 22,99     |
|                                           | prise en charge eau         |           |           |
| Aquatech                                  | potable                     | 2 243,16  |           |
|                                           | prise en charge eaux usées  | 382,67    |           |
|                                           | prise en charge eaux usées  | 382,67    |           |
|                                           | prise en charge eau potable | 2 243,16  | 5 251,66  |

|                      |                    |        |                  |
|----------------------|--------------------|--------|------------------|
| Jean-Claude Beaumont | Divers M.O.        | 344,30 | 344,30           |
| Sylvain Veilleux     | entretien pelouse  | 466,67 | 466,67           |
| Barbara Talbot       | achat de terre     | 30,87  | 30,87            |
| Deborah Talbot       | camp de jour       | 100,00 | 100,00           |
| Eurofins             | analyse eaux usées | 313,31 | 313,31           |
|                      |                    |        | <b>55 564,25</b> |

ADOPTÉE

**8 SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)**

8.1 Rapport mensuel du service de sécurité incendie de juin 2024;

Ce rapport suivra par courriel après réception du rapport

**9.TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU**

9.1 Avenant no.5 – approbation d’honoraire supplémentaire;

**2024-07-087 AVENANT NO.5 – APPROBATION D’HONORAIRE SUPPLÉMENTAIRE;**

ATTENDU QUE la firme FNX Innov a obtenu le mandat de concepteur et surveillant de chantier lors d’une soumission publique (SEAO) le 20 avril 2022;

ATTENDU QUE la firme FNX Innov a préparé plans et devis afin d’aller en appelle d’offres de services via SEAO 17 août 2023 à 10h00;

ATTENDU QUE lors de la séance régulière du 6 septembre 2023, l’adoption du règlement d’emprunt 2023-169, l’octroi du contrat de remplacement des conduites de distribution d’eau potable à la firme TGC Inc. et l’approbation de l’entente de financement temporaire ont été reportés à une date ultérieure;

ATTENDU QUE c’est lors d’une séance extraordinaire tenue le 1<sup>er</sup> novembre 2023, que le conseil de la municipalité du village de Warden a octroyé le contrat de remplacement des conduites d’alimentations en eau potable phase 2 secteur nord de la municipalité à la firme TGC Inc.;

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu le 9 novembre 2023, la confirmation du ministère des Affaires municipales, que le règlement d’emprunt 2023-169 a été approuvé conformément à la loi;

ATTENDU QUE les travaux de forage directionnel prévus pour la traverse de la rivière Yamaska à la sortie de la municipalité vers Ste-Anne de la Rochelle ont connu des difficultés et n’ont pas pu être réalisés comme prévu au contrat. Les travaux ont dû être arrêtés et doivent obtenir une autorisation du MELCCFP (ministère de l’Environnement);

ATTENDU QUE les travaux seront prolongés au mois d’août et que des frais de surveillance chantier supplémentaire sont nécessaire

ATTENDU QUE la firme FNX Innov présente une demande additionnelle d’approbation d’honoraire supplémentaire avec son avenant no.5 ventilant et expliquant le pourquoi de sa demande;

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard  
Appuyée par : Madame Barbara Talbot  
Il est résolu à l’unanimité des membres présents

QUE le conseil du village de la municipalité de Warden après avoir pris connaissance de la demande de la firme FNX Innov accepte l’avenant no.5 tel que demandé et que seuls les jours surveillés seront facturés;

ADOPTÉE

**10.URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

10.1 Rapport mensuel des inspecteurs;

Le directeur général et greffier-trésorier dépose le rapport mensuel de l’inspectrice de la municipalité.

10.2 Demande particulière pour de l’affichage temporaire – Serres et jardins – 6 rue du Moulin;

**2024-07-088**

**DEMANDE PARTICULIÈRE POUR DE L’AFFICHAGE TEMPORAIRE – SERRES ET JARDINS – 6 RUE DU MOULIN;**

ATTENDU QU’une demande d’affichage particulière a été présentée à l’inspectrice municipale par courriel le 22 juin 2024;

ATTENDU QUE la demande telle que présentée ne respecte pas le règlement de zonage de la municipalité;

ATTENDU QUE la demande est pour une période temporaire déterminée (24 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2024)

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert  
Appuyée par : Monsieur Martin Labrecque  
Il est résolu à l’unanimité des membres présents

QUE le conseil du village de la municipalité de Warden, après avoir analysé la demande, accepte celle-ci afin de permettre une plus grande visibilité de ce petit commerce local.

QUE le conseil du village de la municipalité de Warden exige cependant les conditions suivantes soit respectées afin de permettre cette autorisation;

- Le nombre d’enseignes autorisé (1) au coin de la rue du Moulin (20 mètres)
- Quelle enseigne autorisée,celle de leur choix
- L’emplacement autorisé (coin de la rue du Moulin )
- La période autorisée (24 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2024)
- L’entretien de ces enseignes
- Le retrait des enseignes devra respecter la date prévue dans la demande
- L’affichage ne doit pas nuire à la visibilité des automobilistes
- La municipalité n’est pas responsable des bris ou vol des enseignes

ADOPTÉE

**11.LOISIRS ET CULTURE**

11.1 Commande de banc de parc entourant le jeu de pickleball au parc Lucien Lacase;

**2024-07-089      COMMANDE DE BANC DE PARC ENTOURANT LE JEU DE PICKLEBALL AU PARC LUCIEN LACASE;**

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden s’est dotée d’un jeu de pickleball à l’automne 2023;

ATTENDU QUE l’ajout de banc de parc serait un atout et augmenterait la qualité des lieux entourant l’aire de jeu;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a fait une demande d’offre de service pour l’acquisition de deux bancs de parc à la firme Équiparc situé à St-Jean sur Richelieu;

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot  
Appuyée par : Madame Normande Hébert  
Il est résolu à l’unanimité des membres présents

QUE le conseil du village de la municipalité de Warden accepte l’offre portant le numéro 28569 de la firme Équiparc tel que présenté au montant de 3,142.27 \$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

**12.PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond aux questions des citoyens présents à la séance

**13.LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2024-07-090      LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque  
appuyée par : Monsieur Serge Blanchard  
Il est résolu à l’unanimité :

QUE la séance soit levée à 19h56

ADOPTÉE

Adopté ce 4 septembre 2024

\_\_\_\_\_  
Robert Désilets  
Directeur général et  
Greffier-trésorier

\_\_\_\_\_  
Philip Tétrault  
maire